

ESTRÉBOEUF

DRANCOURT - NEUVILLE

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

1995 - 2001 - 2001 - 2008 - 2008 - 2014

2014 - 2020 - de 2020 jusqu'à ce jour

29 années se sont écoulées.

29 années pendant lesquelles nous nous sommes battus au quotidien, sans relâche, pour ne jamais vous décevoir.

1995 : *Notre village comptait alors 67 maisons, dont près de la moitié étaient exonérées de taxe d'habitation.*

Les choses étaient ce qu'elles étaient ! Bien-sûr, elles pouvaient perdurer une et peut-être deux décennies encore. Le soleil aurait continué de briller et la Terre ne se serait pas arrêté de tourner pour autant. Nos charges de fonctionnement auraient hélas continué d'augmenter au rythme de l'inflation. Notre capacité à investir se serait réduite en peau de chagrin, nos bâtiments communaux auraient vieilli et se seraient dégradés, nos réseaux électriques et téléphoniques seraient obsolètes et nos voiries en bien triste état. Tout cela est hélas le cas de bon nombre de petites communes rurales. Il suffit de les traverser, en voyageant un peu, pour s'apercevoir que les derniers investissements ne datent pas d'hier.

Pour pouvoir investir, sans augmenter les impôts, il fallait créer des recettes nouvelles.

Les quatre principales ressources de notre commune sont :

1 - Le produit des impôts locaux :

- La taxe sur le foncier non-bâti.*
- La taxe sur le foncier bâti.*

2 - Les dotations de l'Etat, qui découlent en partie des efforts fiscaux, donc de nos impôts. En d'autres termes, l'Etat nous dit : Aide-toi, je t'aiderai !

3 - La taxe de séjour provenant des nos 2 campings locaux. Chaque campeur, séjournant dans un des 2 campings, paye cette taxe, dite de séjour.

4 - La dotation touristique, calculée sur un ratio s'appuyant sur le nombre d'emplacements de camping par rapport au nombre d'habitants à l'année.

En révisant, dès 1995, le Plan d'Occupation des Sols, nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions. Cela a permis deux choses :

1 - Lancer un vaste programme de constructions. 46 maisons nouvelles ont été construites, une dizaine d'autres ont été complètement rénovées sur leurs fondations anciennes ; elles sont aujourd'hui comme neuves.

2 - Permettre aux campings de se développer et de prospérer. Ainsi :

- Le Domaine de Drancourt est passé de 150 à 356 emplacements.*
- Le Plein Air est passé de 99 à 160 emplacements.*

Ces modifications ont permis de multiplier nos recettes par cinq, pendant que nos charges de fonctionnement évoluaient normalement, au rythme de l'inflation.

La différence alimente depuis 29 ans, notre capacité à investir.

Parallèlement à cela, nous avons « glané » toutes les subventions possibles. Nous n'avons rien laissé passer, malgré la lourdeur administrative, le temps à passer, et les kilomètres à parcourir.

« Il faut savoir ce que l'on veut.

Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire.

Quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ! »

Le bâton de pèlerin étant beaucoup plus efficace que la baguette magique, voici comment, voilà pourquoi, nous avons pu réaliser :

L'enfouissement des Réseaux et l'éclairage public :

Tous nos réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis et remis à neuf. Nous n'avons plus de fils aériens. Les poteaux disgracieux de toutes les hauteurs, de toutes les couleurs et de toutes les grosseurs, en bois, en béton ou en acier, supportant des fils et des câbles formant une véritable toile d'araignée suspendue, ont disparu. Nos réseaux enterrés ne craignent plus les intempéries. Nous avons tous oublié les coupures intempestives, les soirs de tempête. Nos 98 lampadaires diffusent un éclairage homogène, les vieilles ampoules énergivores au sodium et au mercure produisant un bien triste résultat ont été remplacées par des leds.





Les transfos électriques:

L'ancien transformateur de Drancourt était d'une puissance insuffisante. Enedis devait donc effectuer son remplacement. Nous avons exigé une construction en briques rappelant l'abri scolaire situé à l'angle de la rue du château. Enedis a pu ainsi travailler sous tension sans indisposer les abonnés. Le nouveau transfo a été installé alors que l'ancien était encore en service. L'esthétique d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle d'autrefois. Ces travaux ont été financés par Enedis.

Le transformateur électrique, installé contre la haie jouxtant la maison Rouèche, est là depuis la création de la place. Chacun s'accordait à dire qu'il n'était pas très joli. Un gros cube de béton marron, posé là, un peu comme le nez au milieu de la figure. D'un point de vue esthétique, on pouvait attendre autre chose. Que faire pour dissimuler et mieux intégrer cette masse ? Faire courir une vigne vierge qui l'aurait végétalisé ? Interdit et dangereux ! L'habiller avec un revêtement un peu plus noble ? Oui mais pas si simple ! Restait alors la peinture. Le peindre en blanc aurait déjà bien arrangé la chose. Eh bien c'est ce que nous avons fait, mais cela n'était qu'une étape indispensable et obligatoire pour permettre à Denis de réaliser une fresque en trompe-l'œil. Notre transformateur est toujours là mais notre gros cube marron a disparu derrière une réplique quasi-intégrale du « P'tit paradis de Drancourt ».

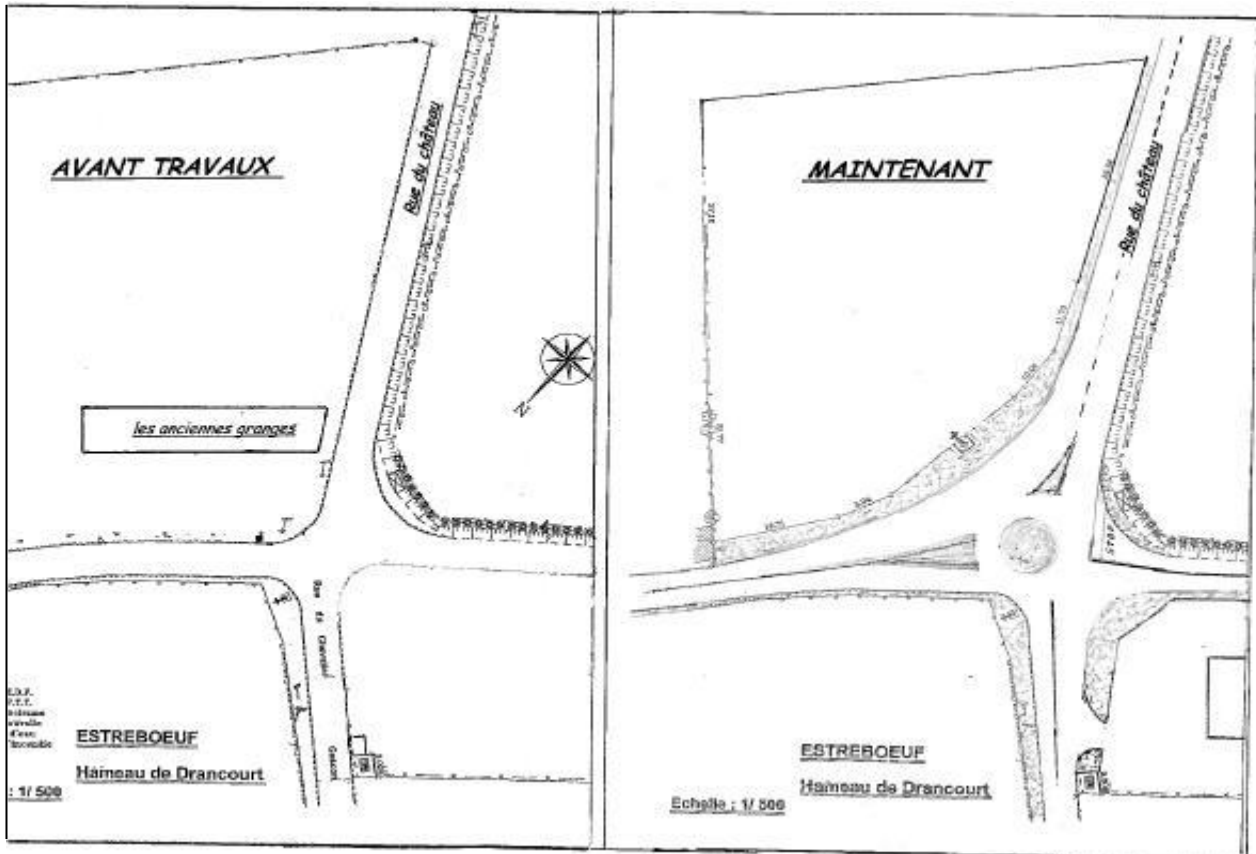


Les voiries :

Nos voiries ont été pour la plupart, reconsidérées, souvent élargies et pour le moins entretenues. Les couches de surface ont toujours fait et font l'objet d'un entretien régulier. Les accotements sont régulièrement débroussaillés et les caniveaux sont nettoyés afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

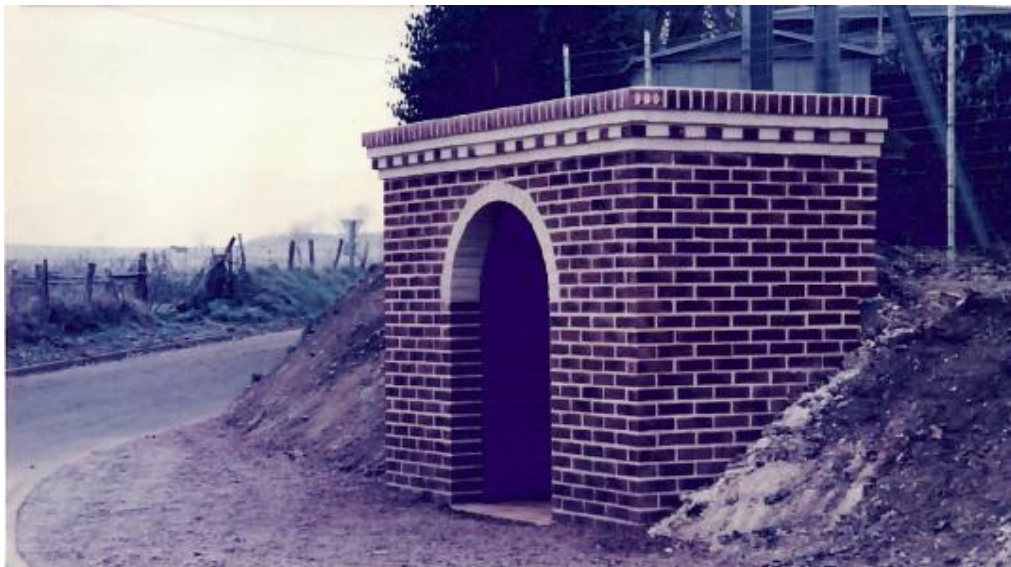
Les carrefours :

Visibilité dégagée égale sécurité renforcée. Les deux intersections principales de Drancourt manquaient d'espace. Au terme d'une acquisition et d'un échange de terrain, nous avons pu aménager le carrefour de la rue du Château et mettre en valeur le Domaine de Drancourt qui accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Le carrefour de la Ferme a, lui aussi, été reconsidéré. Le carrefour de l'Alsace, la sortie de la rue à Racques avec la création du passage Delamote et l'entrée dans Neuville, coté Pinchefalise ont connu d'importants travaux.





L'abribus de Drancourt





Le carrefour de Drancourt aujourd'hui



Un nouveau calvaire a été édifié à Drancourt

La mairie :

Notre mairie est accueillante et fonctionnelle. Entièrement restaurée, de plain-pied, bien isolée, avec ses façades extérieures rejointoyées, cette grande bâtisse est à l'image de notre village. Le parc a été clôturé et arboré. L'ancien préau a été carrelé.





L'église Saint Jean-Baptiste :

Notre église a subi une véritable cure de jouvence, la toiture a été refaite, le clocher a été déposé et entièrement refait à l'identique : le tout en ardoise naturelle. La structure en brique a été refaite, tout comme les plafonds, le beffroi de cloches, l'horloge et les bancs. Les vitraux ont été protégés. Les murs en brique ont été rejointoyés. Tout a été refait avec des matériaux nobles. Une rampe en pente douce, permet désormais aux personnes à mobilité réduite de franchir le dénivelé sans difficulté. Les vitraux s'illuminent avec l'éclairage public.





La Liberté guidant le peuple :

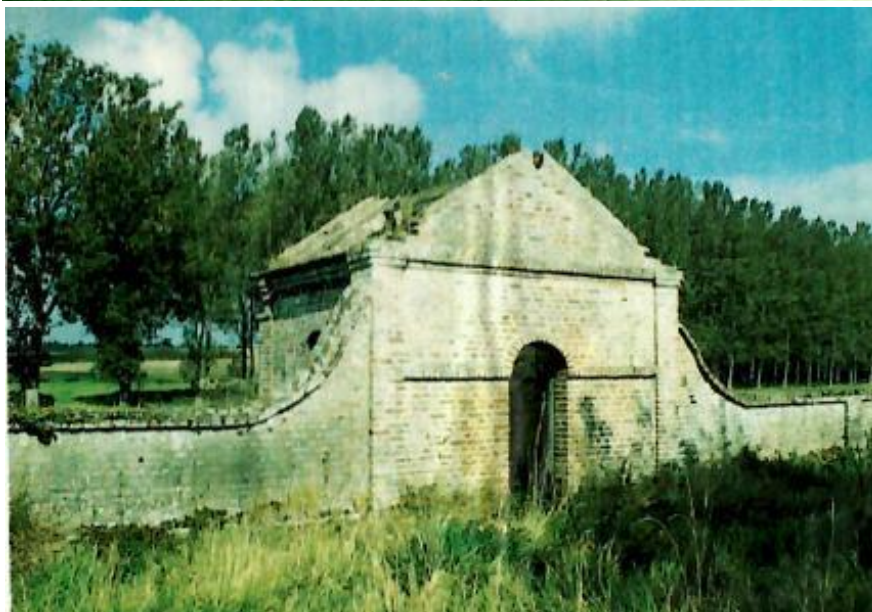
La Mairie est la Maison du Peuple. Symbole de la République, le drapeau aux trois couleurs doit être une fierté pour tous les Français. Être patriote est un devoir. Patriote ! Ne pas confondre avec nationaliste ! Aimer la France. Incarner la République et ses valeurs, c'est tout le sens de l'installation, dans la cour de notre mairie, de cette silhouette métallique inspirée de l'œuvre d'Eugène Delacroix représentant « La Liberté guidant le peuple ». Peinte en 1830, la scène se passe à Paris, devant la cathédrale Notre Dame, elle représente la révolution des Trois Glorieuses. Le peuple de Paris s'insurge contre le roi Charles X. Au milieu des barricades, une femme du peuple, coiffée d'un bonnet phrygien, armée d'un fusil, baïonnette au canon, brandit un drapeau aux 3 couleurs.



La chapelle Pérache :

La Chapelle de Neuville était dans un bien triste état. Ce monument appartenait il n'y a pas si longtemps encore, à l'hôpital de Saint-Valery-Sur-Somme. A l'initiative de l'Association « Sauvons le Patrimoine », la Commune est devenue propriétaire de cet édifice chargé d'Histoire. Gustave Pérache et Alphonse Lerminier y reposent pour l'éternité. Elle a subi un véritable traitement de choc. Tout a été refait à l'identique. La charpente, la toiture, les vitraux, le plafond, la porte, le mur d'enceinte, le portail, la sacristie, l'autel.









Si tu viens ici en ami, tu es mon ami. Ici, l'amitié est contagieuse.

Les eaux pluviales :

Elles étaient pour certains, un véritable casse-tête : L'Alsace a été assainie. Deux fossés ont été créés. La servitude en face du Plachon a été remise en service et canalisée. Les eaux déferlant de la route de Gamaches sont désormais récupérées à l'angle de la maison de Monsieur Adam et vont rejoindre l'Amboise en passant sous la place, après avoir traversé la propriété de Monsieur Frédéric Warin. Au carrefour de « La Ferme » à Drancourt, un fossé a été créé pour collecter les eaux déferlant d'un peu partout. Les eaux descendant du Bois des Bruyères et du Chemin des Chasse-Marées à Drancourt sont désormais collectées dans un exutoire et canalisées sous la rue de la Cavée blanche, pour terminer leur course dans la pâture de Monsieur d'Hautefeuille. Les eaux de la Rue d'Estraine à Neuville ont été canalisées, un exutoire a été créé au bout de l'Impasse Pérache.





La place de la Libération :

2 500 ans après les agoras grecques, nous étions le seul village du canton à ne pas avoir de place publique. Deux pâtures et un échange ont permis la création de cette place située au cœur du village. Cet espace sert de parking de stationnement pour l'église, le stand et la mairie. Cette réalisation a permis la construction d'une maison d'habitation nouvelle. Le monument aux morts a été déplacé et réinstallé au centre de cet espace.







Les trottoirs :

Nos trottoirs sont pour la plupart, traités en enrobé rouge. Cela permet aux enfants et d'une manière générale aux piétons de pouvoir se déplacer en toute sécurité. Certains tronçons restent encore à traiter. Laissons le temps au temps !

Les abris scolaires :

La vieille sacristie en torchis, construite entre deux piliers d'église, a purement et simplement disparu pour laisser place à un abri scolaire. Un deuxième abri a été enclavé dans le mur d'enceinte du cimetière. A Drancourt, la guitoune construite à l'angle de la rue du Château a remplacé la cabine téléphonique. A Neuville, le point d'arrêt-bus est situé au centre de la rue d'Estraine. Ces abris ont été construits avec des matériaux qui s'insèrent parfaitement au bâti de proximité. Ces quatre abris, dit scolaires, ont été reliés à l'éclairage public. Les enfants comme les adultes peuvent attendre tranquillement leur bus en toute sécurité.





Le cimetière :

Chaque sépulture a été identifiée et correspond à un emplacement connu et répertorié. Un véritable plan des concessions a été élaboré. Le mur d'enceinte a été végétalisé. Un deuxième point d'eau a été installé. Toutes les allées ont été recouvertes de graviers homogènes. Un jardin du souvenir a été créé. Les quatre portails sont neufs. Deux « points poubelles » discrets ont été créés. L'allée centrale, bordée de tilleuls, permet désormais aux convois funéraires d'accéder à l'intérieur et de surcroît, aux familles de se recueillir en silence et en toute intimité.







La salle polyvalente :

Le vieux bâtiment était ce qu'il était ; il avait néanmoins le mérite d'exister. Une véritable transformation a été entreprise : l'isolation, le carrelage, le chauffage, le traitement des murs intérieurs, l'installation électrique, les sanitaires et l'aménagement de la cuisine ont été réalisés sur quelques années. La toiture vient d'être refaite à neuf. Les deux portes principales et les vieilles fenêtres en bois ont été remplacées par des châssis en aluminium. Un plafond acoustique a été posé.



Le parking de la salle polyvalente :

Une véritable « transformation-rénovation » de la salle polyvalente passait impérativement par l'acquisition de la pâture qui la jouxtait. Rien de sérieux ne pouvait être entrepris sur un terrain trop exigü. C'est donc ce qui a été fait. La pâture Houlier a été achetée, clôturée et aménagée. Le vieux mur longeant la maison de Baptiste a été refait en brique. Un parking a été créé. Celui-ci a été mis en forme et recouvert d'un enrobé. Une aire de jeux a été créée et engazonnée. Une balançoire permet aux enfants de s'amuser en toute tranquillité. Les containers à verre et à papier ont été enfouis à proximité de cette salle polyvalente.



L'atelier communal :

Un atelier permettant le rangement et la mise en sécurité du matériel était devenu indispensable. L'acquisition de la pâture Houlier jouxtant la salle polyvalente, a rendu possible la construction de ce local, édifié en bout de la salle des fêtes. Cette réalisation a permis d'agrandir notre salle polyvalente avec l'adjonction d'une scène faisant partie intégrante de cet édifice.



Le stand de tir :

Le tir sportif est à Estréboeuf, ce que le ski est à Chamonix. Construit et inauguré en 1983, notre stand avait besoin « d'un petit coup de jeune ». Il a donc été très sérieusement isolé et l'annexe, communément appelée « le vieux stand » a été transformée en bureau. La toiture a été refaite à neuf. Les enfants pratiquant cette discipline sont accueillis dans de très bonnes conditions. L'Amicale des Anciens Elèves porte bien haut et bien loin les couleurs d'Estréboeuf, un peu partout en France. Elle fait la fierté de notre village.

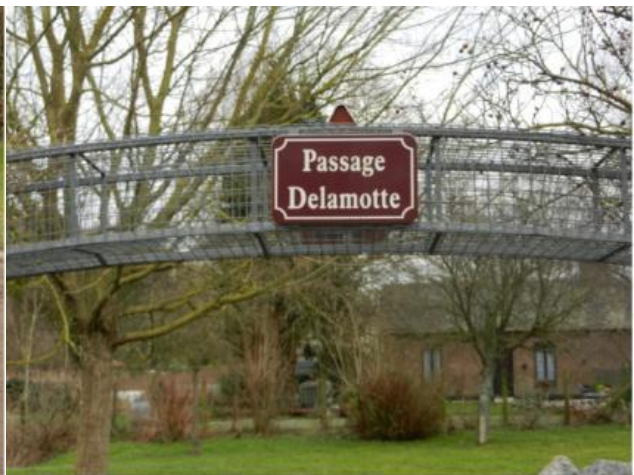




Le cadre de vie :

Un certain nombre d'espaces arborés ont été créés. Ils embellissent notre village. L'espace Rosalie avec son étang et ses vaches, l'Espace Delamotte avec son passage et ses pergolas supportant des rosiers, l'espace Galhaut, l'espace Barbet, avec son noyer et son banc, les Alouettes, la place de la Libération portant le monument, le bateau de Justine, l'espace Lerminier, l'Arbre de Tempoilly, la fresque sur le mur Warin, le Petit Paradis à Drancourt et l'espace Sonia-Maria sont autant de lieux qui agrémentent notre quotidien.







Le cybersite :

Estréboeuf a été le premier village de la région Picardie, de moins de 500 habitants, à bénéficier d'un cybersite. La restauration du vieux garage imbriqué dans le stand de tir a été prise en charge à 100 % par la Région. Pendant plus de 15 ans, assistés d'un moniteur, les enfants comme les adultes ont pu gratuitement s'initier à l'utilisation d'internet et d'une façon générale, découvrir l'informatique. Ce site ne présentait plus de véritable intérêt, il a été fermé en 2020. Ce local rénové profite désormais aux encadrants de l'amicale des anciens élèves.

La bibliothèque :

Une bibliothèque dotée de plus de 3 000 livres en parfait état, s'adressant aux jeunes comme aux moins jeunes, est ouverte tous les lundis de 14 à 17 heures. Il convient hélas de constater que la lecture ne passionne plus beaucoup de monde.



La cabane Saint-Hubert :

La chasse d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celle d'autrefois, néanmoins, partager un moment entre amis, après quelques heures de chasse reste très agréable. C'est tout le sens de la construction de la cabane saint Hubert qui, au fil des années, est devenu le rendez-vous incontournable des chasseurs.



Le giratoire de l'église :

Située au plein cœur d'Estréboeuf, l'église forme un véritable giratoire. Celui-ci régule une circulation de plus en plus importante. Le Monument aux morts, initialement installé au lendemain de la Grande Guerre, devant la porte de cette église, empêchait les cars scolaires et les camions de circuler autour de cet édifice ; il convenait d'y remédier. Le monument a été déplacé et réinstallé sur la place de la Libération. Le Calvaire neuf a été reculé. Les trottoirs, auparavant inexistant, ont été mis en forme. Un puits a été construit. Les abords ont été arborés et des massifs contribuent à la mise en valeur du cœur de notre village.





Les services :

Même si l'ouverture officielle de la Mairie est le lundi de 14 à 16 h, il n'en reste pas moins vrai que celle-ci est très souvent ouverte. Les photocopies sont gratuites. Mieux vaut ne pas avoir à s'en servir, mais il est bon de savoir qu'un défibrillateur est à la disposition du public. Les ordures ménagères sont collectées toutes les semaines. Les ferrailles et les encombrants sont ramassés 3 fois par an.

Le patrimoine culturel :

Les bancs de l'église ont été matelassés, les quatorze tableaux formant le Chemin de Croix ont été restaurés, les habits sacerdotaux ont été sauvés et nettoyés, le vieux coq datant de 1813 a été restauré, les calvaires d'Estréboeuf, de Drancourt et de Neuville ont été refaits à neuf, en fer forgé, et la Chapelle Pérache a retrouvé son charme d'antan grâce à l'Association « Sauvons le Patrimoine » qui a travaillé, main dans la main, avec la Municipalité.







Les anciennes écoles :

Bien qu'étant peu utilisé, ce bâtiment communal est correctement entretenu. Avec une couverture entièrement refaite en 2012, avec des baies et des portes en aluminium neuves, cette bâtisse est parée pour affronter les cinq décennies à venir. Hélas situées derrière notre mairie, ces anciennes salles de classe construites en 1952 pour la première et en 1972 pour la seconde souffrent de la contrainte de leur accessibilité. L'obligation d'emprunter impérativement la cour de la mairie en passant par le préau pour pouvoir y accéder, avec les risques que cela représente, ne nous offre pas la possibilité de mettre ces locaux à la disposition de professions libérales. C'est dommage.





Les enfants :

Chaque année, le père Noël fait escale à Estréboeuf pour récompenser les enfants sages. Tous reçoivent un cadeau. Un jouet pour les plus petits, trois chèques cadeaux d'une valeur non négligeable pour les enfants de 12 à 16 ans. Les enfants entrant en sixième reçoivent un bon d'achat à prendre à la librairie Cufay.



Les aînés :

Le père Noël n'oublie pas non plus les moins jeunes. Ainsi, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus reçoivent deux bons d'achat à prendre aux boucheries Boudinel d'Arrest et Deneux de Saint-Valéry-Sur-Somme. A l'issue des cérémonies patriotiques, les habitants du village, âgés de 60 ans et plus, sont cordialement invités à venir partager un sympathique repas préparé et servi par le restaurant, « Le Neptune » de Cayeux-sur-Mer pour ce qui est de celui du 8 mai et du restaurant « La Ferté » de Saint-Valery-Sur-Somme pour celui du 11 novembre.



La communication :

Les manifestations locales, les avis mortuaires, les informations diverses et variées font régulièrement l'objet d'avis à la population, par voie de distribution d'un papier dans toutes les boîtes aux lettres. Chaque année, un bulletin relatant les actions menées et les travaux effectués tout au long des douze derniers mois, est réalisé et distribué dans chaque foyer. Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont affichés et portés à la connaissance de tous. Et désormais, un site Web permet de consulter ces informations sans avoir à sortir de chez soi. Toutefois, il convient de ne jamais oublier que si ces moyens modernes vous rapprochent de ceux qui sont loin, ils vous éloignent inéluctablement et sournoisement de ceux qui sont proches.

La maison de Madame Micheline Vue :

Offrant une véritable possibilité de connexion entre la place de la Libération et l'Espace René Delabie, l'immeuble portant la maison de madame Micheline Vue, situé 94 place de la Libération, d'une contenance de 870 M2 présentait une réelle opportunité de développement pour notre Commune. C'est pourquoi, le 27 décembre 2023, le conseil municipal a décidé d'en faire l'acquisition. Certes d'importants travaux sont à envisager, il convient de laisser du temps au temps, mais la commune est désormais propriétaire du foncier.

Le plan ci-dessous met en évidence que la parcelle nouvellement acquise, surlignée en vert, fait bien la jonction entre la Place de la Libération, avec le monument aux morts et l'Espace René Delabie portant le boulodrome, l'atelier et la salle polyvalente.



Nostalgie :



1962 : la fête foraine chez Mopin



1997 : la maison et les géraniums de Robert



2004 : Un soir de fête du village



2001 : Desvres, Les scrabbleurs sont de sortie.



15 mars 2008, le Conseil municipal

La réalité :

Depuis 1995, le nombre de maisons a considérablement augmenté, pour autant, il nous faut constater une stagnation de notre population. Les familles nombreuses d'autrefois ont laissé place à un, deux et rarement quatre enfants. C'est ainsi ! Sans les 48 habitations nouvelles, nous ne serions plus en capacité de couvrir le salaire de l'unique employé communal, la préfecture aurait déjà décidé de notre rattachement à Arrest, ou Saint-Valery.

Le nombre d'emplacements de camping est passé de 249 à 516. Il est bien évident que sans ces modifications structurelles, rien n'eût été possible.

Depuis 28 ans maintenant, avec un seul employé communal, nous faisons en sorte que notre village soit toujours plus accueillant. Des investissements importants et pérennes, réalisés au fur et à mesure de nos possibilités et surtout de nos moyens financiers, ont valoriser le patrimoine de tout un chacun.

14 septembre 1996 :

Dans le cadre du 50ème anniversaire de l'Amicale des Anciens Elèves, qui coïncidait avec celui de l'arrivée de Monsieur et Madame Lion à Estréboeuf, en septembre 1945 ; la municipalité a tenu à rendre hommage à celui qui fut pendant plus de 30 ans, à la fois, le Directeur d'école, le secrétaire de mairie, le bras droit du maire et le président fondateur du club de tir. Plus de 500 personnes se sont retrouvées dans la cour de l'école. Le maire, le représentant des œuvres laïques, le conseiller général et le député se succédèrent à la tribune pour rappeler combien et comment Monsieur et Madame Lion avaient marqué le village et au-delà, plusieurs centaines d'enfants devenus adultes.

Mais le temps fort de cet après-midi fut sans aucun doute, le discours empreint d'émotion de Monsieur Lion, évoquant :

- *Son arrivée en août 1945, après 3 années passées à Boismont, sous l'occupation allemande.*
- *La classe unique, avec 46 élèves, dans moins de 30 M2.*
- *L'Echo des Marais, le journal des enfants.*
- *La grande famille d'enseignants laïques du canton qui rêvait d'une société plus juste et plus humaine*

- *Le sourire de certains adultes le voyant consacrer tant de temps à son amicale autour du tir à la carabine. « Mépriser la jeunesse et critiquer son comportement est une attitude trop facile ».*

Rares étaient ceux que l'émotion et les larmes n'atteignirent. L'après-midi se termina avec des bulles, dans une ambiance de fête de famille ; les élèves, devenus adultes, échangeaient avec celui qui pour eux était resté : Monsieur.

Le peuple qui a la meilleure école est le premier peuple du monde. S'il ne l'est pas aujourd'hui il le sera demain
A méditer...



Avec ses tireurs



Avec ses élèves



Avec la population

Activités économiques :

Autrefois à vocation essentiellement agricole, Estréboeuf comptait, dans les années 50, plus de 25 petites fermes typiquement tournées vers la polyculture et l'élevage. Aujourd'hui, seules deux exploitations ont survécu à la modernisation de cette profession.

Le tourisme est aujourd'hui une chance pour notre village. Avec deux campings d'un certain standing, les retombées économiques ne sont pas négligeables. Bon nombre de commerçants et de professions libérales de Saint-Valery résident à Estréboeuf.

Randonnées pédestres :

Les balades à pied, sur les chemins de grandes randonnées, sont très appréciées des touristes, mais aussi des locaux. Le circuit dit de « Drancourt », communément appelé le GR 125, d'une longueur de 7 km, vous emmène dans le Bois des Bruyères, dans le « chemin du Fond de la voie » et sur la route de Giomer ; un vrai bonheur pour ceux qui savent écouter le silence.

L'Amboise et ses deux affluents :

C'est à Pendé, au lieu-dit « le Fond du Val » que je prends ma source. Après avoir traversé ce village voisin, son marais et ses bois, chemin faisant, je coupe la petite voie que les immortels en habits verts ont décidé d'appeler : une Chausséette, mais qui pour tous les estrébouviens, reste et restera toujours : « El Queuchette ». Là, je me trouve enflée, à mon corps défendant, par de très anciennes tourbières qui font aujourd'hui, la joie des tanches, des gardons et des brochets, mais aussi bien sûr, des pêcheurs et des nénuphars. Régnant en maître absolu sur la basse-cour de la ferme Huguet, le coq chante et semble bien heureux, tout comme les libellules, les poules d'eau et les martins-pêcheurs. Passant sous la Départementale 48, je fais hélas les ribeavillois, valéricains à part entière. En continuant ma course vers « Le Fond de la Voie » j'emène mon premier affluent qui me vient du Vimeu, « l'Avalasse », et m'enfuis tout droit couper l'allée des tilleuls. Au pont de Giomer, je reçois la Drancourt et laisse sur ma droite la Chapelle Pérache au hameau de Neuville. Je fais un petit clin d'œil aux quelques habitants du Mollenel pendant que les gastronomes déjeunant au Moulin, me regardent couler pour me jeter dans la Somme. Je suis l'Amboise.

Histoire-mémoires et origine du nom :

Estréboeuf : Il est très difficile d'affirmer avec certitude l'origine du nom de notre village que les picards ont baptisé « Déterbeu ». Ce nom viendrait du toponyme « Destribovis » qui signifierait : Bois ravagé.

1346 : Un certain Chevalier gascon refuse, au péril de sa vie, de livrer le passage du « Gué de Blanquetacque » aux Anglais faisant noble contraste à Gobin Agache, le traître de Mons-Boubert.

1634 : Balthazar de Fargues pille et incendie Neuville.

1813 : Vente des marais communaux pour financer l'agrandissement de l'église Saint-Jean Baptiste et la construction du presbytère.

1819 : La réunion de la commune de Neuville-Drancourt à celle d'Estréboeuf, pour n'en plus faire qu'une, a été ordonnée par Louis XVIII, roi de France et de Navarre. L'ordonnance de rattachement a été signée le 7 juillet 1819.

1834 : Découverte d'une pirogue celtique dans les tourbières de l'Amboise.

1846 : Construction de la Chapelle Pérache à Neuville.

Les traditions :

La chasse en plaine et à la hutte, la pêche en étang font partie des traditions ancestrales, mais le tir à la carabine est une véritable institution. En participant aux différents championnats nationaux depuis plus de 70 ans, l'Association laïque des anciens élèves a fait connaître Estréboeuf un peu partout en France.

Un patrimoine naturel remarquable :

Le Bois des Bruyères d'une contenance de 110 ha, le marais de Drancourt, l'Amboise et ses étangs avec une faune et une flore exceptionnelles, la Chausséette et le Paradis constituent un patrimoine naturel d'une valeur inestimable, chacun peut en profiter gratuitement. Sachons apprécier cette chance gratuite que la nature nous a offerte.

Nos atouts :

Estréboeuf est un village aux atouts considérables, doté d'un patrimoine exceptionnel ; un village de campagne, situé à deux kilomètres de Saint-Valery-Sur-Somme, dans un environnement magique. Grâce aux actions de développement menées depuis plus d'un demi-siècle par les différents acteurs politiques, notre village a connu un développement très intéressant. Les retombées économiques ont permis des investissements que nous n'aurions jamais pu envisager. Notre église, la Chapelle Pérache, les calvaires ont été entièrement restaurés. Nos réseaux sont enfouis, nos voiries sont entretenues. Divers aménagements ont été réalisés, des bancs, des abris, des aires de repos, une place publique. Rien ne s'est fait d'un coup de baguette magique, notre chance, est que notre village est situé au cœur de la Picardie maritime, en Baie de Somme, aujourd'hui mondialement connu.







Le coq cocorico

Perspectives et développement :

Travailler au quotidien pour faire en sorte que notre village soit remarquable et toujours plus propre, toujours plus accueillant. Faire en sorte que les estrébouviens éprouvent une véritable fierté d'y habiter et que les touristes s'y sentent bien, qu'ils aient envie d'y venir, d'y revenir et de consommer sur place.



Le Conseil municipal

Notre programme pour les années à venir tient donc en un mot, en un seul mot :

CONTINUER ou en 10 lettres comme : ***ESTRÉBOEUF***

E être au service des administrés

S savoir aider les plus démunis

T travailler ensemble dans la clarté

R rénover le patrimoine communal

E entretenir la voirie

B bien gérer les fonds publics

O œuvrer pour le bien-être général

E embellir le village et ses hameaux

U unir et réunir les habitants

F faire avec vous tous l'ESTRÉBOEUF de demain.

Au-delà de ces actions, il convient de savoir que nous nous battons au quotidien pour défendre l'identité de notre village au sein d'une intercommunalité beaucoup trop lourde, ainsi qu'auprès des différentes structures comme la F D E 80, le Pays des 3 Vallées, le Syndicat Baie de Somme Grand Littoral Picard, le SI PPH du Vimeu, le Département, la Région et l'Etat.

« Ceux qui savent tout, parlent beaucoup.

Ceux qui savent, parlent peu.

Méfions-nous de ceux qui savent tout,

Écoutons ceux qui parlent peu ».